

## Habitat participatif et politique publique, la suite

### Europe Écologie - Les Verts font de l'Habitat participatif l'un des axes majeurs de leur politique du logement

EELV a ouvert la saison des réunions estivales des partis politiques en dernière ligne droite vers la définition de leurs projets de campagne présidentielle. L'enjeu pour Eva Joly et ses complices est de taille : comment convaincre les français de la nécessité impériale d'engager la transition écologique? Et quelles seront les modalités concrètes de cette politique en rupture avec les règles du système ancien qui semble à bout de souffle. Chauffés par la canicule et l'activité intense des esprits, les débats, forums et ateliers ont produit des réponses et des mesures alimentant le programme à venir.

Plusieurs élus verts (Strasbourg, Toulouse, Paris, Montreuil, IdF...) participent déjà activement à un groupe de réflexion autour de la question de l'Habitat participatif créé lors des Rencontres Nationales de l'Habitat Participatif à Strasbourg en novembre 2010. Ensemble avec les techniciens des collectivités, ils cherchent à mieux définir les différents types de projets et à analyser leur intérêt pour la politique publique. Les premiers résultats de ces travaux sont à l'origine d'une formulation d'orientations générales en faveur de l'Habitat participatif qui devraient être intégrées dans le programme des élections présidentielles. Elle sont basées sur des constats clairs :

- Les porteurs de projets d'Habitat participatif sont radicalement engagés pour la construction d'un avenir plus durable et solidaire. Parmi les acteurs conventionnels, seuls les sociétés HLM sont susceptibles de réagir mais l'inertie de ces structures et le cadre économique et légal du logement social très contraignant réduisent leurs marges de manœuvre et rendent souvent l'évolution des pratiques difficile. Quand aux promoteurs, ils ne gèrent que le présent et leur logique mercantile impose une recherche de résultats immédiats. À ce niveau, ils ne partagent généralement pas les objectifs d'une politique publique qui se préoccupe des enjeux à long terme.
- Les projets d'Habitat participatif peuvent créer les conditions d'une transition écologique bien au-delà des logements qu'ils construisent. Les principes de la coopération au quotidien appliqués peuvent initier ou soutenir des actions innovantes à l'échelle de leur quartier et même de la ville. D'autre part ils agissent dans des domaines divers comme par exemple les déplacements, la solidarité inter-générationnelle, l'handicap et les circuits courts.
- L'Habitat participatif n'est pas une solution miracle contre la crise du logement. Ces projets sont longs à mettre en œuvre et ne peuvent répondre aux urgences immédiates. D'autre part ils nécessitent une évolution des pratiques et de certaines conditions légales et fiscales. Enfin, ils demandent un fort engagement des citoyens qui restent difficile à mobiliser après 60 ans de prise en charge par un système basé sur l'individualisme et la consommation passive de biens et de services. En revanche une demande sociale est avérée et la démocratisation de la démarche peut multiplier ces bonnes pratiques à moyen terme.

Ces constats se transforment en orientations et mesures qui pourront sans doute enrichir les projets des autres partis et notamment des partenaires potentiels d'EELV. En effet, l'Habitat participatif, c'est de la politique au quotidien en faveur d'une transition écologique pour nos villes, nos territoires et notre société en général. C'est sont des citoyens engagés pour la conservation de la qualité de vie et des ressources pour les générations actuelles et à venir. Acteurs à part entière et responsabilisés, ils se mobilisent collectivement pour une perspective d'avenir. Une coopération entre eux et les collectivités peut multiplier les effets positifs pour de nombreux sujets relevant de l'intérêt général.

Toits de Choix contribue activement au processus de réflexion engagé et soutient notamment les mesures et initiatives suivantes :

- Restauration du statut juridique des Coopératives d'Habitants.
- L'adaptation de la fiscalité et des statuts juridiques conventionnels (SCA, S3C...) aux particularités de l'Habitat participatif.
- Redirection d'une partie des aides à la construction des logements privés au profit des projets d'habitat participatif, modulées en fonction de leurs potentiels en terme d'intérêt général.
- Création d'un fond de garantie financière intervenant dans les phases opérationnelles des projets.
- Soutenir les initiatives structurantes locales, régionales et nationales.
- Soutenir les opérations pilotes.
- Création d'un réseau de Centres de ressources régionaux de l'Habitat Participatif.
- Création d'un comité national d'évaluation et de suivi du développement des conditions et des bonnes pratiques de l'Habitat participatif, en concertation avec TOUS les acteurs : collectivités, élus, associations citoyennes et professionnelles, sociétés HLM, acteurs publics de l'aménagement et organismes professionnels concernés.
- Intégration systématique de l'Habitat participatif dans les PLH et dans les projets publics d'aménagement.

## Des nouvelles de nos projets

### L'Habitat Groupé du Canal à Ramonville (31) dépose sa demande du Permis de construire

Huit foyers sont engagés dans la construction d'un petit immeuble collectif bioclimatique sur un terrain mitoyen du Hameau de Mange Pommes à Ramonville. Une demande de Permis de construire a été déposée en juillet après 6 mois intenses de conception avec l'architecte toulousain Marie Christine Couthenx en coopération avec Alain Ciekanski. Le début des travaux est programmé en février ou mars 2012. Ce sera le premier projet d'habitat groupé "nouvelle génération" dans la région de Toulouse. Toits de Choix assiste le groupe dans ses rapports avec des intervenants extérieurs, la conduite de projet et dans la communication.



[page Toits de Choix](#)

## Conférences, réunions d'information, ateliers

### Jeudi 1er et 15 septembre - Habiter c'est Choisir, Montpellier (34) - Permanence d'information

Vous êtes intéressé par une participation à ce projet intergénérationnel de 30 à 35 logements dans le Centre de Montpellier animé par son ambition de "La Coopération à tous les étages"? Les membres du groupe "Habiter c'est Choisir", déjà composé de 15 foyers, tiennent une permanence pour vous informer tous les 1er et 3ème jeudis du mois.



Au Café "Take Five" - Place St Anne - 18h à 20h



[site Habiter c'est Choisir](#)

### Samedi 17 septembre - HEVEA, Toulouse (31)

#### Journée d'atelier de définition de projet

La construction du collectif d'étude du projet de la Cartoucherie se poursuit. Une association a été créée avec 3 collègues :

- Futurs propriétaires
- Futurs locataires
- Sympatisants

La journée sera consacrée aux sujets suivants :

- Actualités et notamment un retour sur la journée d'Alter habitat 31 du 18 juin et notre présence lors de la réunion de concertation du PLU du secteur de la Cartoucherie où nous avons pu échanger avec plusieurs élus.
- Présentation de l'association Habitat Groupé de la Cartoucherie.
- Plan d'action pour les mois à venir
- Les espaces mutualisés : salle polyvalente, chambres d'amis, logements pour personnes âgées.

à la MES, chemin du Mangepomme, Ramonville - 10h à 17h - sur inscription  
Déjeuner tiré du sac et partagé, participation aux frais de 10 € par foyer  
Avec le soutien de l'association "Alter Habitat 31"

[site du projet](#)  
[page Toits de Choix](#)

### Lundi 26 septembre - Toulouse

#### Journée Habitat Participatif organisée par le Grand Toulouse

Le Grand Toulouse a engagé une réflexion globale sur l'Habitat participatif et invite tous les acteurs à une journée d'atelier. Le programme n'est pas encore à notre disposition mais les échanges s'annoncent riches et constructifs.

au Grand Toulouse, 6 rue René Leduc - horaires à préciser

L'objectif de nos lettres d'information est de vous faire part de nos démarches et projets. Si ce message ne vous concerne pas ou si vous ne souhaitez plus en recevoir, veuillez accepter nos excuses.

[contact Toits de Choix](#)



<http://www.toitsdechoix.com>  
12 rue de Commerce  
34000 Montpellier  
tél : 04 99 62 84 20

